

TROPHÉES inpi 2018



Crédit Photo : Jean Marie Cras/INPI

De gauche à droite : Paolin Pascot, PDG d'Agriconomie, Clara Hardy, fondatrice de Sericyne, Pascal Faure, Directeur Général de l'INPI, Michel Fallah, fondateur de Traxens, Jacques Delort, directeur général de Traxens, Eric Carreel, Président du Jur, et Olivier Meste, directeur général d'I3S.

**TRAXENS, SERICYNE, AGRICONOMIE ET LE LABORATOIRE I3S
SONT LES LAURÉATS DES TROPHÉES INPI 2018,
DONT LA CÉRÉMONIE A EU LIEU LE 10 DÉCEMBRE AU TRIANON (PARIS)**

Présidé cette année par Eric Carreel, ingénieur, inventeur et entrepreneur, le jury a consacré :

● **TRAXENS (MARSEILLE, PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR)**

Lauréat de la catégorie Brevet, Traxens assure la traçabilité des conteneurs grâce à un boîtier intelligent

● **SERICYNE (MONOBLET, OCCITANIE ET PARIS, ILE-DE-FRANCE)**

Lauréat de la catégorie Design, Sericyne réinvente le monde de la soie

● **AGRICONOMIE (COOLES, GRAND EST)**

Lauréat de la catégorie Marque, Agriconomie est la première place de marché destinée aux agriculteurs

● **I3S, LABORATOIRE D'INFORMATIQUE, SIGNAUX ET SYSTEMES DE SOPHIA ANTIPOLIS (SOPHIA ANTIPOLIS, PROVENCE ALPES COTE D'AZUR)**

Lauréat de la catégorie Recherche, I3S est spécialiste de l'intelligence artificielle

« L'innovation est au cœur des missions de l'INPI. Accompagner toutes les entreprises, quel que soit le stade de leur développement est notre vocation, pour qu'elles transforment leurs projets en innovation et leurs innovations en valeur. Avec les Trophées INPI, qui récompensent chaque année des entreprises et laboratoires innovants pour la qualité de leur stratégie de propriété industrielle, nous mettons à l'honneur des succès, pour servir de modèle et d'inspiration à d'autres entrepreneurs et chercheurs. » **Pascal Faure, Directeur Général de l'INPI**

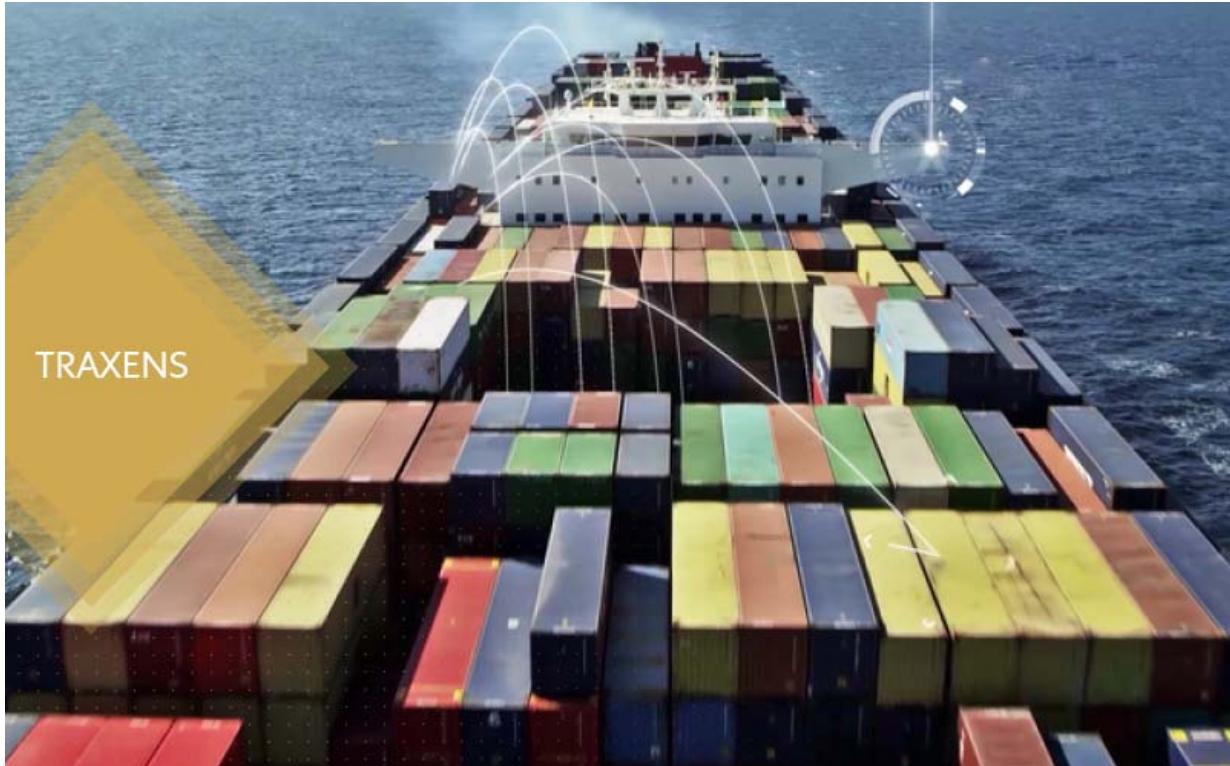
« C'est une chance de présider un tel jury et d'être témoin des énergies de ce pays autour de la propriété intellectuelle créée. La propriété intellectuelle est essentielle, aux yeux des investisseurs notamment, et elle le sera encore plus demain, parce que les produits ou services imaginés sur la base d'innovations de rupture pour s'attaquer à la résolution des grands défis du XXI^e siècle participeront encore plus à la création de valeur. » **Eric Carreel, président des Trophées INPI 2018 et président-fondateur de Withings, Sculpteo, Invoxia et Zoov.**

Plus de 250 invités, décideurs de l'écosystème de l'innovation et de la propriété intellectuelle, se sont retrouvés au Trianon, théâtre parisien classé à l'inventaire des monuments historiques. C'est l'animateur Miguel Derennes qui a joué le maître de cérémonie.

Eric Carreel, président du Jury, Pascal Faure, directeur général de l'INPI, Olivier Peyrat, directeur général de l'AFNOR et Didier Hillion, Directeur propriété industrielle de Renault, Vice-président du conseil d'administration de l'INPI ont remis le trophée INPI, créé par le célèbre designer Ora-Ito, aux lauréats, visiblement émus et fiers de cette distinction.

A l'issue de la cérémonie, les invités ont pu découvrir les innovations des 12 nominés, exposés dans la salle de bal et le jardin d'hiver du Trianon.

LAURÉAT CATÉGORIE BREVET



TRAXENS, LA LOGISTIQUE 4.0 MARSEILLE, PACA

Grâce à Traxens, le transport maritime conteneurisé passe à l'ère numérique. Après plusieurs années de tests grandeur nature, l'entreprise propose aux transporteurs des boîtiers électroniques à fixer sur les conteneurs afin de leur fournir des informations à forte valeur ajoutée : position du conteneur en mer et sur terre, intensité des chocs éventuellement subis, historique des ouvertures et fermetures de portes ou variations de température. La solution a été déployée à l'ensemble de la flotte de la CMA-CGM. La société décline aujourd'hui son offre pour la SNCF en l'adaptant à des wagons de train. Elle développe également avec Daher une mallette connectée pour suivre en temps réel le transport de produits à très haute valeur ajoutée. Sur le marché encore balbutiant de la logistique 4.0, Traxens a créé ses solutions technologiques de rupture en partenariat avec huit laboratoires publics, dont l'INRIA. Elle est propriétaire de brevets internationaux et mène une politique très active contre les contrefacteurs. La qualité des technologies développées amène Traxens à chercher à positionner certaines d'entre elles comme standards ou à les licencier sur d'autres secteurs. Une stratégie étroitement liée à la qualité de sa propriété industrielle.

« Ce trophée INPI est important car il nous conforte dans les choix que nous avons opérés en matière de propriété industrielle. L'INPI nous a accompagnés dès le début. Nous avons notamment suivi des formations proposées par l'Institut. Nous gérons notre portefeuille de brevets de façon à mettre sur le marché de nouvelles innovations au meilleur moment. Et nous n'oublions jamais qu'avant de penser propriété intellectuelle, il faut penser innovation. Garder à l'esprit qu'une invention ne va pas nécessairement révolutionner quoi que ce soit : il faut toujours se focaliser sur ce qui peut vraiment apporter une réponse à une problématique. J'insisterais sur deux points : la nécessité de défendre ses innovations, et penser la propriété intellectuelle comme un moyen d'avoir un impact sur son marché afin de mieux piloter sa mutation technologique. » **Jérôme Joussen, Secrétaire général de Traxens**

www.traxens.com

EN QUELQUES CHIFFRES

2012 : DATE DE CRÉATION - 103 SALARIÉS - 2 200 K€ DE CA, dont 22 % à l'export - 8 BREVETS - 7 MARQUES

LAURÉAT CATÉGORIE DESIGN



SERICYNE, le monde de la soie réinventé Monoblet, Occitanie et Paris, Ile-de-France

En posant des vers à soie sur des moules, de façon à ce que les vers tissent directement la soie en forme d'objets, Sericyne a inventé un savoir-faire unique au monde : la production de soie en trois dimensions. La soie Sericyne, exceptionnellement scintillante et résistante, se métamorphose donc en vêtements, lumineux ou emballages au gré de l'inspiration des stylistes, designers et décorateurs. Née de la rencontre entre le design et la science, cette start-up, installée à Paris et dans les Cévennes, a très vite séduit de grandes marques de luxe. C'est en analysant le fonctionnement de la production actuelle de la soie que Sericyne a constaté que c'était une filière longue (7 étapes industrielles se succèdent), avec un fort besoin en main d'œuvre et un impact environnemental lourd. Aussi a-t-elle décidé de revenir aux origines de la soie, matière qui est présente dans l'insecte dès son 30^e jour, pour trouver une nouvelle technique de transformation. Après plusieurs années de travaux main dans la main avec un chercheur de l'INRA, elle a ainsi inventé cette technique aujourd'hui protégée par un brevet.

« Ce prix remis par l'INPI est une reconnaissance de notre capacité à innover. J'ai été très tôt sensibilisée à la propriété intellectuelle. Déjà, du temps de mes études, j'avais le réflexe INPI. La propriété industrielle est pour moi un moyen de donner de la valeur immatérielle à l'entreprise. Au début, quand on n'a pas de clients, ce qui est le plus précieux pour une entreprise est son innovation. Je dirais qu'il faut penser la propriété industrielle comme un capital immatériel plus que comme un moyen de se protéger ou de se défendre contre la contrefaçon. Ou en tout cas, pas uniquement pour cela. Il faut réfléchir la propriété industrielle en tant que business avant la protection. »

Clara Hardy, Dirigeante fondatrice de Sericyne

www.sericyne.com

EN QUELQUES CHIFFRES

2015 : DATE DE CRÉATION - 8 SALARIÉS - 10 % PART DU CA À L'EXPORT - 1 BREVET - 1 MARQUE

LAURÉAT CATÉGORIE MARQUE



AGRICONOMIE, la première place de marché pour les agriculteurs Coole, Grand Est

La plateforme n'a que 4 ans d'existence mais déjà un tiers des agriculteurs français s'y connecte chaque mois. Engrais, semences, pièces de tracteur... : le site e-commerce propose l'exhaustivité des produits nécessaires à une exploitation, aux meilleurs prix et avec une complète transparence. Deux ans de R&D ont été nécessaires afin de concevoir un algorithme capable de prendre en compte les multiples combinaisons entre les offres de matière première disponibles partout dans le monde et de calculer avec précision le coût d'acheminement de ces produits jusqu'à l'exploitation de l'agriculteur. Des e-services sont venus compléter l'écosystème afin de fédérer la communauté des agriculteurs : observatoire des prix, dossiers techniques, cours des marchés, conseils d'experts... L'objectif affiché d'Agriconomie – dont les trois fondateurs ont une histoire familiale agricole – est d'aider les agriculteurs à mieux piloter leur entreprise et d'être de véritables acteurs de leur stratégie. Passée de 3 à 70 salariés en 4 ans, l'entreprise bouscule les poids lourds du secteur en situation de quasi-monopole. Conscients de l'intérêt de la propriété industrielle, et pour en faire une marque reconnue dans le milieu agricole, Agriconomie a protégé 12 marques, en France et en Union Européenne, où elle souhaite bientôt développer son activité.

« Ce trophée INPI est une très bonne nouvelle, être reconnus par un acteur de référence de l'économie française est valorisant. Et cela contribue à nous crédibiliser et à nous donner plus de visibilité, surtout à un moment où nous sommes en train de faire une levée de fonds de 30 M€. À date, nous avons déposé douze marques. Nous n'avons encore rien fait pour nos algorithmes mais nous y travaillons. La propriété intellectuelle est une valeur ajoutée très forte pour l'entreprise, elle fait partie de nos actifs. Elle nous assure une avance sur la concurrence. Et notre avance est telle que beaucoup de gros acteurs veulent utiliser notre technologie en marque blanche. Nous menons en ce moment une réflexion à ce sujet. Nous envisageons également de racheter des entreprises pour leur propriété intellectuelle. »

Paolin Pascot, Président et Cofondateur d'Agriconomie

www.agriconomie.fr

EN QUELQUES CHIFFRES

2014 : DATE DE CRÉATION - 70 SALARIÉS - 23 000 K€ DE CA - 1.5 % D'EXPORT - 12 MARQUES

LAURÉAT CATÉGORIE RECHERCHE



I3S, SPECIALISTE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE Sophia Antipolis, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Au cœur du campus Sophia Tech, le laboratoire I3S effectue des recherches dans le domaine des sciences de l'information et de la communication. Son credo : faire avancer la connaissance, tenir compte des réalités économiques et technologiques, tout en imaginant les solutions de demain. En partenariat avec le CNRS et Inria, et par de très nombreuses collaborations industrielles, il travaille sur des thématiques de recherche innovantes, à la pointe de la science et de la technologie : systèmes et réseaux ubiquitaires, biologie et santé numériques, modélisation pour l'environnement, interactions et usages. L'intelligence artificielle y est abordée sous de nombreux aspects, que ce soit au niveau fondamental, en intégration ou dans ses applications. Les travaux et dépôts de brevets du laboratoire ont permis la création de six entreprises. On lui doit notamment la création d'un studio de jeux vidéo, d'un système de ciblage des individus ayant visité un site internet sans rien acheter ou d'une solution de cartographie 3D en temps réel.

« Cette récompense de l'INPI salue le travail mené depuis plusieurs années par les différentes équipes du laboratoire. Le grand public a souvent l'image de chercheurs isolés, déconnectés de la « vraie vie ». Cette distinction va contribuer à montrer que les laboratoires se préoccupent de la société et de ses besoins. Pour les chercheurs, la propriété intellectuelle est l'occasion de valoriser leur travail autrement que par des publications. Si le chercheur ne tient pas à ce que son invention soit publique ou réutilisée à son insu, le réflexe doit être de déposer auprès de l'INPI pour la protéger. Je leur dirais qu'il faut attendre le bon moment pour déposer un brevet, ne pas se précipiter. Et surtout s'assurer qu'il répond bien à une demande de la société. Déposer un brevet demande du temps, de l'énergie. Et parfois, on se rend compte que cela peut aller plus loin qu'un simple dépôt, et que l'on peut s'engager dans l'aventure de la création d'entreprises. »

Olivier Meste, Directeur du laboratoire I3S

www.I3S.unice.fr

EN QUELQUES CHIFFRES

1989 : DATE DE CRÉATION - 250 COLLABORATEURS, DONT 28 CHERCHEURS ET 86 ENSEIGNANTS-CHERCHEURS – 9 BREVETS – 26 COLLABORATIONS DE RECHERCHE EN COURS, DONT MAJORITYAREMENT DES PARTENARIATS INDUSTRIELS • 5 PROJETS EUROPEENS FINANCIÉS PAR LE PROGRAMME HORIZON 2020 • 3 LICENCES CONCÉDÉES • 13 ENTREPRISES CRÉÉES

LE JURY

Présidé par Eric Carreel, président fondateur de Withings, Sculpteo, Invoxia et Zoov, le jury est composé de personnalités et d'experts, issus de l'écosystème français de l'innovation :

Afnor : Isabelle Rimbert, directrice adjointe

Association des praticiens du droit des marques et des modèles (APRAM) : Valérie Dorey, présidente

APCI-Promotion du design : Christophe Chaptal de Chanteloup, président, représenté par Claire Lagarde, responsable Observateur du design

Association française des spécialistes en propriété industrielle (ASPI) : Jean-François Renou, président

CCI France : Claire Sovignet, coordinatrice innovation

Compagnie nationale des conseils en propriété industrielle (CNCPI) : Guylène Cosquer, présidente, représentée par Céline Pirès, conseil en propriété industrielle

Croissance Plus : Céline Garrisson, directrice générale, représentée par Capucine Forbin, chargée de développement

INPI : Pascal Faure, directeur général

Medef : Thierry Sueur, président de la commission propriété intellectuelle

Réseau Curie : Stéphanie Kuss, directrice générale

Réseau Entreprendre : Jean-Baptiste Pondévy, membre du bureau national

Réseau SATT : Céline Clausener, secrétaire nationale

Union des fabricants (Unifab) : Philippe Lacoste, vice-président

L'INPI, MAISON DES INNOVATEURS

TRANSFORMER L'INNOVATION EN VALEUR

Au-delà de son action d'enregistrement et de délivrance de titres (brevets, marques, dessins et modèles), l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) agit en faveur du développement économique par ses actions de sensibilisation et de valorisation de l'innovation et de ses enjeux. L'institut accompagne tous les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en réalisations concrètes, leurs innovations en valeur.

Établissement public autofinancé et placé sous la tutelle du ministère en charge de la propriété industrielle, l'INPI participe également activement à l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques dans le domaine de la propriété intellectuelle, du soutien à l'innovation et à la compétitivité des entreprises tout comme de la lutte anti-contrefaçon. Dépositaire de tous les titres de propriété industrielle déposés en France et des données du Registre National du Commerce et des Sociétés, l'INPI diffuse plus de 7 millions de données ouvertes, libres et réutilisables. Dans un contexte de mondialisation et de compétitivité accrue, la capacité de chacun à avoir des idées, à créer, à innover est déterminante. L'INPI accompagne les innovateurs pour qu'ils transforment leurs projets en objets de marché, leurs innovations en valeurs.

L'INPI EN QUELQUES CHIFFRES (2017)

706 COLLABORATEURS 19 IMPLANTATIONS EN FRANCE 11 IMPLANTATIONS À L'INTERNATIONAL COUVRANT 68 PAYS

16 300 DÉPOTS DE BREVETS 90 500 DÉPOTS DE MARQUES 5 900 DÉPOTS DE DESSINS ET MODÈLES

4 300 ENTREPRISES SENSIBILISÉES À LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE 7 000 ÉTUDIANTS FORMÉS

4 200 VISITES EN ENTREPRISE 1000 COACHING INPI (PRÉDIAGNOSTIC – MASTER CLASS – PASS PI)

1 600 ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT À L'INTERNATIONAL 350 ACTIONS CONTRE LA CONTREFAÇON

PLUS DE 7 MILLIONS DE DONNÉES OUVERTES LIBRES ET RÉUTILISABLES 142 KM D'ARCHIVES CONSERVÉES

NOS PARTENAIRES

Nos partenaires sont autant de coups de cœur qui sont tous, à leur manière, porteurs d'innovation. Nous les remercions d'avoir célébré avec nous cette édition 2018 des Trophées INPI.

PROCÉDÉS CHÉNEL INTERNATIONAL



Procédés Chénel International est une équipe jeune qui bénéficie de racines professionnelles profondes plus que centenaires. Elle est spécialisée dans la création, le développement et la distribution de matériels et techniques destinés aux concepteurs d'expositions, de l'événementiel et de l'architecture intérieure. Engagée depuis de nombreuses années dans un processus d'amélioration constante, tant au niveau sociétal qu'environnemental, Procédés Chénel International est à même d'offrir des solutions plus responsables. Avec près de 70 brevets et 15 marques en France et à l'international, Procédés Chénel cultive son amour du défi technique et de la créativité.

www.chenel.com

VITRA



Vitra se consacre à la conception de produits et de concepts innovants en collaboration avec des designers de renom tels que Charles & Ray Eames, Jean Prouvé, George Nelson, Isamu Noguchi, Antonio Citterio, Ronan & Erwan Bouroullec, Jasper Morrison, Arik Levy, Barber&Osgerby... Développés en Suisse et fabriqués en Europe, ces produits sont diffusés dans le monde entier à des architectes, des entreprises et des particuliers, qui s'en servent pour agencer des espaces de travail, aménager des maisons, des magasins ou encore des lieux publics. Vitra actualise constamment les classiques du design avec les designers ou leurs descendants, en se conformant aux documents originaux archivés – afin qu'ils puissent répondre aux besoins des utilisateurs d'aujourd'hui. Ces mobilier iconiques ont marqué l'histoire du design et sont protégés par le droit d'auteur en raison de leur caractère unique. Chacune des créations contemporaines est, bien entendu, également protégée.

www.vitra.com



What The Fun est une agence événementielle spécialisée en animations digitales et innovantes. Jao Le Robot est notre dernière nouveauté. Télécommandé par un opérateur, il déambule dans la soirée parmi vos invités. Il est la première animation photo complètement mobile. Equipé d'un miroir et d'un anneau lumineux, il donne aux photos/gifs un rendu studio. « Grâce à la caméra de l'iPad, nous utilisons la technologie de la Réalité Augmentée (filtres type Snapchat©) pour incruster des accessoires sur les visages des utilisateurs. Animation 100 % personnalisable, toute l'expérience utilisateur est construite sur mesure pour chaque événement. Jao, le robot photo révolutionne la Borne Photo ! »

www.whatthefun.fr